

Grandes missions d'intérêt général		Activités nécessitant des fonctionnaires aux postes de responsables				Postes de contractuels non fonctionnaires
Ministère	Administration	Schémas et organisation*	Contrôle, prévention et défense	Création de biens et services communs, Gestion de tout ce qui n'est pas rentable à court terme	Encadrement	
Justice : Défense des libertés et de l'égalité	Police	Schéma de sécurité : prévention, du contrôle et répression. Organisation territoriale de surveillance et de veille.	Contrôle et constatation des infractions. Violence légitime et proportionnée à l'égard des personnes dangereuses	Gestion des prisons et des actions d'intérêt général réalisées par les condamnés (<i>il est souhaitable que les policiers ou les magistrats exercent ces fonctions à un moment de leur carrière</i>)	Encadrement des fonctionnaires en charge des postes précédents, direction des contractuels des autres postes	Appui administratif ou technique, sans rôle de contrôle
	Magistrature (Jugement des crimes, délits, prise des sanctions de prévention)	Schéma d'organisation générale de la magistrature	Jugement des crimes et délits Surveillance des peines			
	Armée : pour faire face à une agression d'une autre armée envers la république :	Schéma d'organisation et d'adaptation des moyens	Militaires	Armement : conception et contrôle de la fabrication. Gestion du matériel et des moyens.		
Éducation : éducation civique, université et recherche	Éducation civique (obligatoire pour tous de 4 à 15 ans)	Programmes scolaires. Organisation fonctionnelle et territoriale des écoles primaires.	Inspection de l'enseignement public	Dans la mesure où l'enseignement de base est une éducation à la citoyenneté, il engage plus les valeurs que la technicité, qui peut être variable. Dans ce sens, il est souhaitable que les instituteurs , en charge directe de ces valeurs fondamentales soient des fonctionnaires.		Appui administratif et technique
	Université (enseignement accessible à tous, toute la vie)	Programmes d'enseignement et de formation continue. Organisation fonctionnelle et territoriale des universités	Inspection de l'université	Direction pédagogique des établissements, adaptation des programmes aux compétences des professeurs recrutés et au contexte local. <i>Les professeurs principaux acteurs du système n'ont pas à être fonctionnaires, mais leurs encadrants, inspecteurs, et les rédacteurs de programmes doivent l'avoir été.</i>		Professeurs. Il est souhaitable que ceux ci aient une première expérience technique dans leur domaine de compétence hors enseignement. Appui administratif ou technique
	Recherche fondamentale, au sens de non directement liée à une commercialisation	Programmes généraux et locaux de recherche	Inspection de la recherche	Direction des établissements, adaptation des programmes aux compétences des chercheurs recrutés et au contexte local. <i>Les chercheurs n'ont pas à être fonctionnaires, mais leurs encadrants, inspecteurs, et les rédacteurs de programmes doivent l'avoir été.</i>		Chercheurs et personnels d'appui.
Protection de la santé, prévention et intervention d'urgence	Prévention sanitaire	rédaction des schémas de santé publique ; définition des soins gratuits délivrés dans les hôpitaux publics	Médecins et infirmiers chargés de prévention lors des visites médicales. Contrôle du système de santé.	Production pharmaceutique publique. Hôpital : gratuit pour tous les services d'urgence et les soins répertoriés au schéma de santé. Les médecins qui y exercent doivent faire le tri entre les affections qui ne dépendent pas de ce système gratuit. <i>En ce sens, ils doivent être fonctionnaires. Les autres personnels de santé n'ont pas à l'être.</i>		Soignants et appui technique et administratif.
	Intervention et secours d'urgence	Schémas généraux et locaux d'organisation des moyens ; Documents préparatoires à la gestion de crise. (<i>organisation commune avec l'armée à étudier</i>)	Pompiers : <i>pour pouvoir intervenir en urgence, les pompiers doivent passer au dessus de certains réglemens ordinaires, suivant leur jugement. En ce sens, il vaut mieux qu'ils soient fonctionnaires.</i>	Matériel : conception. Gestion du matériel et des moyens		Appui administratif et technique

Grandes missions d'intérêt général		Activités nécessitant des fonctionnaires aux postes de responsables				Postes de contractuels non fonctionnaires
Ministère	Administration	Schémas et organisation*	Contrôle, prévention et défense	Création de biens et services communs, Gestion de tout ce qui n'est pas rentable à court terme	Encadrement	
Aménagement du territoire et protection de l'environnement	Répartition foncière	Schémas de principe sur la répartition et l'organisation territoriale	Contrôle de l'affectation et de la réaffectation.	Réaffectation régulière des terres aux entreprises privées, collectives ou individuelles, pour les besoins de la production agricole ou industrielle.		
	Infrastructures Transports en commun Routes Réseaux de communication Énergie	Schéma général et territorial d'organisation des transports. Cartographie des réseaux. Schémas de production et du transport de l'énergie.	Contrôle de gestion et de réalisation des ouvrages.	La gestion des infrastructures de transport et de communication doit être dirigée par des fonctionnaires. <i>Tous les postes de décision technique engageant l'intérêt général et le long terme doivent être assurés par des fonctionnaires. Les centres de production d'énergie destinés au transport doivent également être dirigés par des fonctionnaires. La production locale reste privée, mais cadrée par les schémas.</i>		Techniciens ou ouvriers. <i>Il est souhaitable que la plupart des travaux rentables soient plutôt exécutés par des entreprises privées sous maîtrise d'œuvre publique. La régie reste préférable dans les secteurs reculés où il ne peut exister d'entreprise locale rentable.</i>
	Environnement, forêts, pastoralisme.	Schémas de protection de la nature , de l' air , de l' eau , des forêts , des paysages et des déchets et leur déclinaison territoriale. Le sylvopastoralisme et l'agroforesterie sont des activités agricoles plutôt extensives se déroulant sur des espaces restant plutôt proches de la nature, donc à intégrer à ces schémas.	Contrôle de gestion et police de l'environnement.	la gestion directe des grands espaces naturels permet une politique de protection intégrée à cette gestion, plutôt que l'application d'une réglementation complexe appliquées à des entreprises privées qui chercheront à rentabiliser ce qui ne peut l'être. La gestion doit être organisée par ensemble territoriaux cohérents (massifs ou bassins-versants) pour tous les terrains ne faisant pas l'objet d'agriculture intensive ou d'urbanisation). <i>Tous les postes de décision technique engageant l'intérêt général et le long terme doivent être assurés par des fonctionnaires.</i>		
	Agriculture	Schémas de production agricole, garantissant une production locale respectueuse de l'environnement satisfaisant les besoins en alimentation, les exigences sanitaires et le bien être animal	Contrôle de l'usage des terres et de la filière de production suivant les règles des schémas	<i>La production directe peut généralement être exercée par des entreprises agricoles privées, dont l'activité pourra être entièrement rémunérée par les ventes. Dans les secteurs particuliers où de façon pérenne ou momentanée, la production ne saurait être rentable, des entreprises publiques pourraient assurer une production minimale.</i>		Appui administratif et technique. Employés non dirigeants des entreprises agricoles publiques.
Culture	Patrimoine immobilier et matériel artistique	Classement au patrimoine universel des bâtiments et objets pour leurs qualités artistiques ou historiques et schémas de protection	Contrôle de l'exécution des schémas et prévention des atteintes	Gestion des bâtiments classés et des musées abritant les objets d'art classés		Appui administratif et technique. Les artistes exerçant au sein des compagnies publiques n'ont pas à être fonctionnarisés.
	Patrimoine immatériel Langues, cultures et traditions territoriales	Classement au patrimoine universel et schémas de protection ; arbitrage des conflits entre tradition et valeurs universelles	Contrôle des manifestations et de l'enseignement pour conserver l'authenticité, permettre les évolutions et garantir la compatibilité avec les valeurs universelles	Tenue et mise à jour des dictionnaires et inventaires. Enseignement culturel et traditionnel, à relier à l'université. Mais les enseignants eux mêmes n'ont pas à être fonctionnarisés.		
	Création et manifestations	Schéma de soutien à la production artistique et culturelle	Contrôle de la diffusion pour en garantir la compatibilité avec les valeurs universelles et l'indépendance	<i>La production artistique n'a évidemment pas à être fonctionnarisée. Elle doit être réalisée le plus librement possible. Mais après sélection, la diffusion doit être favorisée par la collectivité et cette diffusion doit être contrôlée. Les manifestations culturelles ou créations collectives nécessitent des investissements. Ceux ci seront faits par la collectivité. Pour en garantir le bon usage, ils seront mis en œuvre par des compagnies publiques, dont les cadres seront fonctionnaires, capables de répondre de l'honnêteté de leurs choix.</i>		

➤ * :Tous les schémas et les plans de gestion doivent être rédigés par des fonctionnaires mais doivent être établis en concertation avec les élus et la population concernée.